

# Association jurassienne de pétanque

---

**Séance du Comité AJP du vendredi 20 octobre 2023  
à 19h30 au *Boulodrome Oméga à Bienne***

---

## **PROCES - VERBAL**

---

Convoquée par e-mail, la séance du Comité AJP est ouverte à 19.53 heures par son président Claude Béroud en présence des représentants de 13 clubs AJP. Les clubs du Cabri, de la Gentiane et de la Roche sont excusés. Ces derniers seront amendés. Julien Boillat, membre du Bureau AJP, est excusé.

L'ordre du jour fixé par le Bureau est le suivant :

1. Bienvenue et appel
2. Nomination des scrutateurs
3. Procès-verbal du Comité AJP du 17 mars 2023
4. Informations de Swiss Pétanque
5. Correspondance
6. Présentation des propositions des clubs
7. Concours 2024 : attribution et choix des dates
8. Divers et imprévus

Aucune demande de modification de l'ordre du jour n'étant demandée, le président suit le programme établi.

### **2. Nomination des scrutateurs**

Julien Badet est nommé scrutateur.

### **3. Procès-verbal du Comité AJP du 17 mars 2023**

Claude Béroud lit le procès-verbal de la séance du 17 mars 2023. Après que chacun en a pris connaissance, le président demande si des modifications sont demandées. Cela n'étant pas le cas, le procès-verbal est voté et approuvé à l'unanimité. Le président remercie la secrétaire Mélody Cardicchi pour son travail.

### **4. Informations de Swiss Pétanque**

- Le Comité Central de Swiss Pétanque au lieu samedi prochain (28 octobre 2023). Des informations et les décisions prises seront données au Congrès AJP

- Un nouveau responsable pour les jeunes, Monsieur Philippe Gualandris, sera présenté et sera nommé ad intérim au prochain CC.
- À la suite de la démission de Mme Barbara Pokorny, une responsable de la communication est recherchée.
- Swiss Pétanque est également à la recherche d'un ou d'une traductrice pour faire le lien avec le SAP.
- L'organisation future des championnats suisses sera à l'ordre du jour. Les organisateurs pour 2025 et le tournoi pour les Championnats Suisse 2026 à 2033 seront discutés et approuvés.
- L'organisateur de la Finale du Swiss Pétanque Tour 2024 est recherché après la ville de Bulle cette année.
- Swiss Pétanque reprend l'organisation du Championnat Suisse des Clubs (ligue nationale A et B). L'Association des Ligues Nationales (ALN) a été dissoute. SP recherche un ou des responsables. La compétition se jouera partiellement en hiver. La première partie de janvier à avril. La seconde partie de septembre à décembre avec les finales de promotion/relégation. Pour rappel, le Bérudier participera au Championnat Suisse en ligue B.
- Les comptes 2023 devraient être bien meilleurs que le déficit de CHF 39'450.00 prévu au budget 2023.
- Une présentation est faite du Championnat d'Europe multiple organisé à Martigny du 19 au 23 juin 2024. Le président souhaite que les pétanqueurs soutiennent et assistent à ce championnat.
- Lors du prochain Comité Central, les délégués devront examiner plusieurs projets (modifications des statuts concernant l'éthique et le dopage, l'intégration des femmes et la commission des athlètes). Ces projets devront être acceptés si Swiss Pétanque souhaite continuer à obtenir les subventions de Swiss Olympic.

## **5. Correspondance**

M. Julien Boillat a annoncé sa démission du Bureau AJP pour l'assemblée de délégués de novembre 2023. Pour le remplacer, le Bureau AJP proposera la candidature de M. Michel Gay. Il a aussi accepté de reprendre la présidence de la Commission technique. L'élection sera à l'ordre du jour du Congrès du mois prochain.

## **6. Présentation des propositions des clubs**

Le président a reçu des propositions des clubs du Bief et de la Biennoise en plus des propositions du Bureau AJP.

- *Proposition 1 du Bief - Porrentruy*

Que chaque organisateur d'un Championnat ou d'une Coupe puisse choisir si le concours commence le matin ou l'après-midi.

- *Proposition 2 du Bief - Porrentruy*

Choix des clubs de faire ou pas le concours B ainsi que des complémentaires.

- *Proposition 3 du Bief - Porrentruy*

Lors d'un concours AJP, chaque club doit être représenté par un quota de participation défini dans le règlement des concours AJP. Si le club n'atteint pas ce quota, il sera amendé. L'amende est égale au prix de l'inscription. Actuellement, le quota minimum va de 1 à 20 licenciés.

Le Bief propose que pour les clubs de moins de 10 licenciés le quota sera de 1 équipe doublettes, 1 équipes triplettes et 2 joueurs pour le tête-à-tête. Aucun changement pour les autres quotas.

- *Proposition 4 du Bief - Porrentruy*

La qualification pour le championnat suisse triplettes seniors se fait par calcul selon la participation aux concours AJP et le nombre de licenciés. Le Bief propose de supprimer ce principe et de tenir compte uniquement des résultats sur le terrain lors du championnat.

- *Proposition 5 de la Biennoise - Bienne*

Le club propose de jouer les parties des poules au temps (55 minutes + 2 mènes).

- *Proposition 6 de la Biennoise - Bienne*

Le concours secondaire (concours B du Swiss Pétanque Tour) est obligatoire pour toutes les équipes ou joueurs. Ils proposent que la participation ne soit plus obligatoire mais facultative.

- *Proposition 7 du Bureau AJP*

Le Bureau AJP propose de supprimer les prix en nature (gobelets) et de les remplacer par des primes en espèces.

- *Proposition 8 du Bureau AJP*

Le Bureau AJP propose de supprimer le sélectif du dimanche lors du championnat AJP Doublettes. Le Bureau propose que le championnat AJP Doublettes serve uniquement de qualification pour les championnats suisse doublettes.

- *Proposition 9 du Bureau AJP*

Le Bureau AJP propose que si la table de contrôle est tenue par ordinateur, le tirage au sort pourra être automatique. Le tirage au « sac » est remplacé par un tirage au sort automatique par ordinateur.

Les courriers des clubs et du Bureau sont joints en annexe au PV.

## **7. Concours 2024 : attribution et choix des dates**

Les concours AJP 2024 sont attribués selon l'ordre du tournoi envoyé avec la convocation. Le Tête à Tête ne trouve pas de preneur. Le président demande aux clubs d'y réfléchir et précise que les Poissonnets sont prêts à mettre à disposition leurs installations. Un programme des concours sera établi et sera envoyé avec la convocation

pour le Congrès. Chaque club devra confirmer, compléter et préciser les informations afin que le programme puisse être publié et transmis à tous les pétanqueurs.

## **8. Divers et imprévus**

- *Congrès AJP 2023*

Le Congrès aura lieu le samedi 18 novembre 2023 (toujours le 3<sup>e</sup> samedi du mois de novembre). Des précisions seront données dans les prochains jours.

- *Comptes du Tête à Tête 2023*

Les recettes sont de CHF 6'607.10 et les dépenses de CHF 3'084.90. Le bénéfice est donc de CHF 3'522.20. Celui-ci est réparti entre l'AJP et les Arbitres (CHF 1'761.10 chacun).

- *Comptes du concours 1 enfant - 1 adulte*

Les recettes sont de CHF 2'609.66 et les dépenses de CHF 1'896.05. Le bénéfice est de CHF 713.61.

- *40e anniversaire de la Côtate*

A cette occasion, le club organisera un concours anniversaire. Ils confirmeront la date ( 17 août ou 7 septembre 2024).

- *Consommations de substances*

Le problème du cannabis est évoqué. Certaines odeurs sont désagréables et parfois tout près des pistes. L'AJP et Swiss Pétanque n'ont pas les compétences pour faire des contrôles. Il est donc demandé aux clubs d'informer leurs membres que le cannabis est interdit dans les compétitions et que la présence de fumeurs sur le site de la compétition n'est pas souhaitable pour le bien de notre sport.

- *Championnat AJP de Tir de Précision*

Le club Oméga revient sur les aides au championnat de tir. La mise en place des boules demande beaucoup de travail et ce sont principalement des licenciés biennois qui ont effectué ce travail. Ils demandent qu'une solution soit trouvée pour que tous les clubs participent à ce travail. L'idée d'un quota par club participant est avancée. Une réflexion et une étude sera effectuée afin que la compétition se déroule convenablement avec la participation équitable de tous les clubs.

La parole n'étant plus demandée, le président remercie les délégué-e-s et donne rendez-vous au Congrès du samedi 18 novembre 2023.

L'assemblée est levée, il est 21.37 heures.

le Président



Claude Bérourd

la Secrétaire



Mélody Cardicchi